



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accompagnement des entreprises touchées par les violences urbaines

Été 2023



Quel accompagnement solliciter ?

1. Je peux me renseigner auprès de la conseillère départementale aux entreprises en difficulté des Finances Publiques
2. Je veux déposer une plainte
3. Je veux faire une demande d'activité partielle
4. J'ai besoin d'un accompagnement approfondi
5. D'autres partenaires s'engagent pour m'accompagner



1. Je peux me renseigner auprès de la conseillère départementale aux entreprises en difficulté des Finances Publiques



Elle pourra me **rediriger vers le bon interlocuteur** pour toute demande **fiscale** (charges, dettes, etc.) ou sociale (activité partielle).



Elle pourra me proposer des solutions **adaptées** à ma situation.



**Contact : la conseillère départementale
aux entreprises en difficulté des Finances Publiques**

02 54 55 12 30

codefi.ccsf41@dgfip.finances.gouv.fr



2. Je veux déposer une plainte



Je peux saisir une **pré-plainte en ligne** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19620>



Je peux me rendre au **commissariat** le plus proche :

Adresse

Hôtel de la police nationale de Blois
42 quai Saint-Jean

Commissariat de police de Vendôme
27 bis faubourg Chartrain

Une question ?

02 54 55 17 78



3. Je veux faire une demande d'activité partielle



Pourquoi ?

Mon entreprise est victime d'un sinistre (destructions matérielles) à la suite des violences



Quels salariés peuvent être concernés :

Tous les salariés mis en activité partielle par l'employeur et disposant d'une autorisation d'activité partielle pour la période concernée ont droit au régime d'indemnisation.



Je souhaite me faire une idée de l'aide de l'Etat auquel je pourrais avoir le droit :

Lien simulateur : <https://www.simulateurap.emploi.gouv.fr/>



Je créé mon compte pour pouvoir remplir les démarches :

Lien démarche pas à pas :

https://apart-instruction.asp-public.fr/aparti/bundles/apartapart/pdf/Pas_A_Pas_de_A_a_Z.pdf?t=1654711625737

Contact

ddetspp@loir-et-cher.gouv.fr

02 54 55 85 70



4. J'ai besoin d'un accompagnement approfondi



Je dois déclarer mon sinistre auprès de mon assurance **le plus rapidement possible.**



J'ai besoin d'une **expertise en assurances**, ou d'un accompagnement approfondi :



Je suis ressortissant CCI

Contact : 02 54 44 64 00
contact@loir-et-cher.cci.fr



Je suis ressortissant Chambre des Métiers

Contact : 02 54 44 65 83
espaceconseil@cma-41.fr



5. D'autres partenaires s'engagent pour m'accompagner



J'ai besoin d'aide avec un **crédit en cours** : la Banque de France peut m'accompagner dans la médiation de mon crédit



Contact

34 14

mediation41@banque-de-france.fr



J'ai besoin d'un **soutien psychologique** : APESA peut m'apporter une aide si je suis entrepreneur



Contact

contact41@apesa-france.com

Numéro vert : 0 805 05 50 50

